



CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons
www.cfppa-nyons.fr
04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr

Mise à jour le 01/10/2018

UCARE

Diversifier son activité avec la production et la cueillette de PPAM

Production : du 4 au 8 mars 2019
Cueillette : 11 au 15 mars 2019

**Durée : 35 ou 70 heures
selon les modules choisis**

Du lundi au vendredi - 8h30-12h00 13h30-17h00

Référent Administratif

Marie-Hélène BEGNIS
04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr

Référent Pédagogique

Jean-François BRASILLE
04 75 26 90 43
jean-francois.brasille@educagri.fr

Objectifs de la formation

Acquérir les techniques de production et de cueillette des plantes aromatiques médicinales et à parfum dans le respect de la réglementation en tenant compte des caractéristiques des plantes, de l'environnement et du marché.

Compétences visées

- Elaborer l'itinéraire technique de la production ou de la cueillette en milieu naturel.
- Réaliser les travaux de l'atelier.

Public visé

- Stagiaires BPREA (70h), salariés, Exploitants agricoles et autres publics.

Pré-requis nécessaires : Aucun

Conditions d'admission : avoir plus de 18 ans

Validation des compétences : au cours de la formation, pour une plante choisie, en production ou cueillette, vous indiquerez ses caractéristiques botaniques, le cadre réglementaire de sa commercialisation et explication des différentes opérations relatives à sa mise en place ou sa cueillette.



Contenu Production des PPAM	Durée: 35h	Formateurs : Jean-François Brasille
Contexte économique des PPAM (1j) Techniques de production (3j) Potential de transformation des plantes (1j)		Lieu : CFPPA de Nyons, exploitations agricoles. Période du 4 au 8 mars.
Contenu Cueillette de PPAM en milieu naturel	Durée : 35h	Formateurs : Thomas Echantillac
Identification des potentialités du milieu naturel (1j) Mise en œuvre des techniques appropriées à la cueillette (3j) Valorisation des produits de la cueillette (1j)		Lieu : CFPPA de Nyons et en extérieur sur lieux de cueillette Période du 11 au 15 mars
Frais de formation : 343,00 €/module ou 686,00 € pour les 2 modules		
Financement : *Sous traitance pour les autres centres de formation : tarif selon convention groupement régional et autre. *Pour les particuliers et personnes bénéficiant d'un financement extérieur : 9,80€/heure stagiaire. *Certaines formations pourront bénéficier d'un financement Vivéa (exploitants agricoles, cotisants solidaire et candidats à l'installation)		

Matériels et moyens pédagogiques : Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...). Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main. Unité de distillation, séchoir à plantes, laboratoire de transformation.

Salle informatique et CDI

Méthodes pédagogiques : Etude de cas, exposés, travaux de mise en pratique, travaux en sous-groupe, botanique appliquée.

